



**TRANSPORTS REGIONAUX  
COMITÉ DE LIGNES  
LIGNE BORDEAUX-LE VERDON  
COMPTE-RENDU**

1<sup>er</sup> juin 2017, 17h30, BLANQUEFORT  
PRESIDÉ PAR MONSIEUR JACKY EMON

**Présents :**

• **A la tribune :**

- Jacky EMON, Conseiller régional délégué au TER et à l'intermodalité, Région Nouvelle-Aquitaine
- Jean-Jacques CORSAN, Conseiller régional, Région Nouvelle-Aquitaine
- Anne-Sophie WEINACHER, Directrice marketing, commercial et qualité de service TER Nouvelle-Aquitaine, SNCF Mobilités
- Cyril CHANU, Directeur Production TER Nouvelle-Aquitaine, SNCF Mobilités
- Nicolas POUPRY, Responsable de Bassin de Mobilité, Région Nouvelle-Aquitaine
- Cécile RODIER, Chef de l'Unité Voyageurs du Pôle Clients et Services, SNCF Réseau

• **Dans la salle (ayant signé la feuille de présence):**

- Monsieur Benoit SIMIAN, Maire de Ludon Médoc
- Monsieur Hughes BRIARD MARTINET, usager
- Madame Marie-Pierre VIALLET NOUHANT, usagère
- Monsieur Serge Olivier, usager
- Monsieur Thierry GROLLEAU, conseiller municipal de Parempuyre
- Monsieur Stéphane LE BOT, conseiller municipal de Cussac-Fort-Médoc
- Monsieur Jean-Louis DOUNIEZ, usager et secrétaire adjoint du secrétariat régional UNSA Ferroviaire
- Monsieur Romain DESCHAMP, étudiant,
- Monsieur Henri DEGETI, étudiant
- Madame Anne-Marie TEULE, manager de ligne, SNCF Mobilités
- Monsieur Laurent BARDINET, salarié
- Madame Catherine DAVID, Caisse d'Épargne
- Monsieur Jean-Michel LARRONDE, Caisse d'Épargne
- Madame Claude MELLIER, Vice-Présidente à Bordeaux Métropole en charge des infrastructures routières et ferroviaires Bordeaux Métropole
- Monsieur Philippe BINCTEUX, ABAC-AFAC-APNB-CBBR
- Monsieur Jean Pierre CAMPISTRE, 1<sup>er</sup> adjoint de Moulis
- Monsieur Thierry ADAM, EPLEFPA Bordeaux Gironde
- Monsieur Hervé COUDERC, Chef d'équipe gare de Blanquefort, SNCF Mobilités
- Monsieur Yves PARROT, Adjoint au Maire de Saint-Laurent-du -Médoc
- Monsieur Marc HAVARD, CESER Nouvelle-Aquitaine

- Madame Christine MORICE, journaliste, Sud-Ouest
- Monsieur Christian BROUCARET, Président FNAUT Nouvelle-Aquitaine
- Madame Pascale GOT, Députée de la Gironde

**Excusés :**

- Monsieur Serge PICARD, Proviseur du lycée Sud Médoc
- Monsieur LAGARDE, Maire de Moulis
- Monsieur Alain CAMEDESCASSE, Mairie de Sainte-Hélène
- Monsieur DUPRAT, Vice Président Bordeaux Métropole
- Monsieur Gilles COUTREAU, Maire de Jau-Dignac-et-Loirac
- Madame Martine SALLETTE, Maire de Bégadan
- Monsieur Eric ARRIGONI, Maire de Catelnau-de-Médoc
- Madame Régine MARCHAND, Présidente CRT Nouvelle-Aquitaine
- Madame Brigitte BLOCH, Directrice du Comité Régional de Tourisme de Nouvelle-Aquitaine
- Madame Virginie CALMELS, Conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine
- Madame Nathalie DELATTRE, Conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine
- Monsieur Thierry TRIJOULET, Conseiller régionale de Nouvelle-Aquitaine
- Madame Véronique CHAMBAUD-BERRAN, Maire de Queyrac
- Monsieur François COUX, Directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale
- Monsieur Claude GOBIN, Sous-Préfet de Lesparre-Médoc
- Monsieur Denis MOLLAT, Président du C2D
- Monsieur Xavier PINTAT, Sénateur de la Gironde, Maire de Soulac-sur-Mer
- Monsieur Gérard CESAR
- Mme Sandrine Doucet, Députée de la Gironde
- Monsieur Jean-Luc GLEYZE, Conseiller Départemental de Gironde
- Madame Nathalie LE YONDRE, Conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine et Maire d'Audenge

**Ordre du jour :**

- Point 1 : actualité de la ligne – production
- Point 2 : horaires 2017 premier et second semestre
- Point 3 : travaux d'infrastructure et conséquences sur l'exploitation

**En pièces jointes :**

- *Présentation Région*
- *Présentation SNCF Mobilités*
- *Présentation SNCF Réseau*

\*\*\*\*\*

**Compte rendu**

Introduction du Président de séance

**Partie 1 :** Synthèse des éléments présentés en séance (reprise des points à l'ordre du jour).

**Partie 2 :** Relevé des demandes d'adaptations de l'offre et questions diverses abordées en séance.

### **Introduction du Président de séance**

Monsieur Jacky EMON, conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine en charge du Ter et de l'intermodalité accueille les participants et les remercie de leur présence à ce comité de ligne 33, Bordeaux-Le Verdon. Ces comités constituent un moment important pour dialoguer, écouter et tirer des conclusions afin de faire évoluer la qualité du service.

Monsieur Jacky EMON précise que pour cette année 2017, les éléments pour la Région sont nouveaux. En effet, suite à la promulgation de loi NOTRe, les transports scolaires et interurbains sont transférés à la Région à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017, modifiant par conséquent l'équilibre budgétaire et le périmètre de compétences de l'autorité organisatrice de transport.

La question des mobilités sera évoquée à travers le Schéma Régional d'Aménagement, du Développement Durable et de l'Egalité des Territoires (SRADDET). L'élaboration de ce dispositif s'effectuera avec l'ensemble des acteurs souhaitant participer au projet.

Après avoir rappelé les principaux chiffres du Ter Nouvelle-Aquitaine, les évolutions de la gamme tarifaire régionale, les investissements régionaux notamment sur le matériel roulant, et les enjeux du mode ferroviaire pour la Région, Monsieur Jacky EMON passe la parole à SNCF Mobilités et SNCF Réseau, pour faire un point sur l'actualité de la ligne.

### **Partie 1 : Synthèse des éléments présentés en séance**

#### **1. Bilan 2016 et tendances 2017 : trafic, production, régularité (SNCF Mobilités)**

<b>Ligne ferroviaire</b>	<b>Evolution annuelle du trafic 2015-2016</b>	<b>Taux de régularité année 2016</b>	<b>Evolution régularité 2016-2017</b>
<b>Ligne 33 Bordeaux-Le Verdon</b>	<b>-12%</b>	<b>89,4%</b>	<b>+5,4pt</b>

En 2016, la régularité sur la ligne 33 s'élève à 89,4% (régularité à partir de 5 minutes). L'offre a été pénalisée par plusieurs facteurs notamment des retards (8,1%), la réalisation de travaux (9%) et par des grèves (6,5%).

En début d'année 2017 un fort taux de suppression est observé dû à deux facteurs combinés. Le premier facteur résulte d'un phénomène de givre qui a immobilisé du matériel sur les lignes du Sud-Aquitaine et la ligne Bordeaux-Agen. Un transfert de rames de la ligne 33 vers les lignes impactées a été opéré pour permettre de résorber la situation et d'assurer des circulations sur les secteurs impactés. Egalement, un nombre de chocs important avec des animaux et des arbres a été observé en automne et hiver sur la ligne ce qui a conduit à immobiliser de nombreuses rames. Compte tenu de l'ampleur des trains impactés, ils n'ont pas pu tous être restitués à temps entraînant des suppressions. La situation tend à s'améliorer depuis le mois de mars.

Quant au trafic global, il a augmenté de 19% au 1<sup>er</sup> trimestre 2017 par rapport au premier trimestre 2016.

*Typologie du trafic :*

- 55% d'occasionnels,
- 45 % répartis entre les déplacements Domicile-Travail (33%) et Domicile-Etudes (12%).

## **2. Présentation du Service Annuel 2017 (SNCF Mobilités / Région)**

L'offre a été reconduite au 1er semestre 2017. Les horaires seront modifiés à partir du 2 juillet 2017 suite à la mise en service de la ligne à grande vitesse entre Tours et Bordeaux. La Région a privilégié le maintien des correspondances avec les TGV et fait en sorte que l'offre proposée soit la plus proche de celle déjà existante.

Le nombre de trains reste inchangé. Seuls les horaires évoluent.

Amélioration des temps de parcours :

- Bordeaux – Blanquefort: 26 min (36 min actuellement)
- Bordeaux – Lesparre: 1h22 (1h34 actuellement)
- Bordeaux – Le Verdon: 1h49 (2h02 actuellement)

Nouvelles minutes à Bordeaux et Pessac :

- Bordeaux : Départ des Ter à la minute 29' (11' aujourd'hui) Arrivée des Ter à la minute 46' (49' aujourd'hui)
- Pessac : Départ des Ter à la minute 01' (54' aujourd'hui) Arrivée des Ter à la minute 13' (04' aujourd'hui)

Les circulations seront désormais assurées avec des BGC.

Les horaires du second semestre 2017 seront reconduits au Service Annuel 2018

### 3. Infrastructures (SNCF Réseau / Région)

SNCF Réseau présente les travaux programmés en 2017 et 2018 sur les deux lignes ainsi que leurs impacts sur la circulation des TER.

#### **Partie 2 : Relevé des demandes d'adaptions de l'offre et questions diverses abordées en séance**

<b>Demandeur</b>	<b>Nature de la demande</b>	<b>Réponse</b>
Hugues BRIARD Usager	<p>Demande que soit précisé s'il est prévu une cérémonie pour le centenaire de la ligne de ceinture de Bordeaux le 10 novembre ?</p> <p>Demande que soient précisées les raisons du déclassement UIC de ligne de ceinture de 7AV à 8AV ?</p>	<p>Il n'y a pas de cérémonie prévue à ce jour.</p> <p>SNCF Réseau déclare que la diminution du trafic fret explique ce déclassement puisque ce dernier est fortement lié au tonnage.</p>
Pascale GOT Députée de la Gironde	<p>Note la tonalité plus positive du comité de ligne de cette année (nouveaux matériels roulants, nouvelles tarifications...).</p> <p>Demande des précisions sur les travaux prévus dans le cadre du CPER, ainsi que l'échéance de réalisation de ces travaux</p> <p>Demande une intermodalité entre le bac et le train.</p>	<p>La Région est fortement mobilisée sur les infrastructures ferroviaires, notamment sur la ligne Bordeaux – Le Verdon. Un audit est en cours pour identifier et prioriser les investissements à réaliser sur le réseau existant. La Région défendra les travaux de modernisation à programmer sur la ligne à court terme.</p> <p>La Région est consciente des enjeux que représente la traversée de l'estuaire puisqu'elle concerne 800 000 personnes par an. La Région souhaite avoir une réflexion globale avec les acteurs concernés notamment avec le Département de la Gironde.</p>
Usagère	<p>Regrette la fermeture de la gare de Ravezies comme bon nombre d'abonnés qui ont délaissé le Ter pour les cars TransGironde.</p> <p>A Blanquefort, les horaires du tram et du Ter ne sont pas coordonnés (arrivée Ter à 7h14 / départ du tram à 7h13 =&gt; attente de 10 à 20 minutes).</p>	<p>La Région saisira la Métropole sur la nécessité de coordonner les offres de transports.</p>
Jean-Michel LARRONDE, Caisse d'Epargne	<p>Demande que soit étudiée une augmentation de la fréquence des trains arrivant à Bordeaux-Saint-Jean passant d'un train par heure à un train par demi-heure en heure de pointe, au regard de l'intérêt de desservir le quartier Euratlantique qui va concentrer des milliers d'emplois.</p>	<p>La SNCF est consciente des opportunités et des impacts de l'installation des entreprises à Euratlantique.</p> <p>Sur l'axe concerné, des études sont en cours sur la possibilité d'instaurer une coupe et accroche. Cette solution est néanmoins techniquement difficile et génèrerait des coûts supplémentaires.</p>

<p>Benoit SIMIAN Maire de Ludon-Médoc</p>	<p>Demande que soit précisé quand les travaux concernant la rénovation des caténaires sur la ligne vont débiter ? Croit à la restauration du Triangle des Echoppes</p> <p>Demande que soit précisé si le remplacement des Z2 est effectif ?</p> <p>Demande que soit étudiée la possibilité d'insérer des points de croisement sur la ligne, ainsi que la possibilité d'automatiser la ligne.</p> <p>Demande que soit étudiée la possibilité de mettre en place le matin et le soir une desserte express.</p>	<p>La Région rappelle au sujet des travaux d'infrastructures qu'une rencontre avec l'Etat sera programmée dans le cadre de la revoyure du CPER. Cette rencontre sera l'occasion d'acter ces opérations. La Région souhaite que l'ensemble de ces opérations de modernisation aillent jusqu'au bout.</p> <p>La Région confirme que ce remplacement est effectif dès le 2 juillet.</p> <p>Bien que ces aménagements aient été étudiés par SNCF Réseau, l'ampleur des investissements à réaliser pour maintenir les performances du réseau existant ne permet pas d'envisager ces aménagements à court terme.</p> <p>La Région a demandé à la SNCF d'étudier cette proposition. Compte tenu des contraintes liées aux points de croisement de la ligne, seuls les trains d'extrémité soit le premier et le dernier train de la journée pourraient devenir des trains « express » avec pour déserte seulement la moitié des gares de la ligne. Ces deux trains ne sont pas les plus intéressants commercialement à accélérer.</p> <p>De plus, du fait des contraintes en gare de Bordeaux Saint-Jean, la diminution des temps de parcours ne présenterait que peu de bénéfices aux usagers puisque les départs et arrivées resteraient inchangées pour les gares concernées. Seule la gare de Bordeaux-Saint-Jean verrait ses arrivées et départs respectivement avancée et reculée.</p> <p>Enfin, cela pourrait présenter un problème d'acceptabilité des territoires qui seraient non desservis.</p> <p>Pour l'ensemble de ces raisons, la Région a décidé de ne pas retenir cette demande.</p>
<p>Jean Louis DOUNIEZ Usager et UNSA Ferroviaire</p>	<p>Demande que soit précisée la fréquentation de la section Macau-Pessac.</p> <p>Attend une réponse concernant la demande d'inversion des trains 866926 (Macau-Pessac) et 866160 (Le Verdon-Bordeaux) afin d'obtenir une arrivée à Bordeaux Saint-Jean aux alentours de 8h10.</p>	<p>SNCF Mobilités déclare que ces navettes voient leur fréquentation évoluer positivement et qu'elle s'établit à environ 40 voyageurs par train durant les heures de pointe.</p> <p>La Région a demandé à SNCF Mobilités d'étudier la possibilité d'inverser les trains. L'inversion n'est pas possible techniquement car elle casserait les enchainements de circulations, ce qui provoquerait des creux d'offre de plus d'une heure et demie aussi bien à Bordeaux qu'à Pessac juste après</p>

		l'heure de pointe. Au vu des conséquences qu'engendrerait cette inversion, la Région a décidé de ne pas retenir cette option.
Olivier SERGE Usager	Demande que soit étudiée la possibilité de ne pas desservir toutes les gares en période estivale afin de réduire les temps de parcours en cas de correspondance avec d'autres trains notamment avec les TGV venant de Paris en gare de Bordeaux-Saint-Jean.	La Région répond que d'une part, la mise en service prochaine de la LGV permettra une diminution sensible du temps de parcours vers Paris et que, d'autre part, les horaires de la ligne seront systématiquement cadencés avec les TGV venant de Paris via la LGV. Ainsi les temps de globaux seront réduits (temps à bord réduit + temps de correspondance réduit).
Hugues BRIARD Usager	Regrette le temps de correspondance trop long le matin à Pessac pour rejoindre les lignes du Sud aquitaine.	La Région a, lors de l'élaboration du SA 2017, demandé à SNCF Mobilités et SNCF Réseau d'avoir un maximum de lignes qui soient en correspondance au nœud de Bordeaux, d'avoir des temps de parcours performant et d'avoir pour la ligne une bonne correspondance à Pessac vers Arcachon.  Malheureusement, il était impossible techniquement de cumuler ces trois prérogatives. Avoir une bonne correspondance à Arcachon aurait impliqué de dégrader les temps de parcours sur la ligne de plus de 20 minutes. En revanche, dans le cadre des nouveaux horaires, le temps de parcours va être amélioré de 10 à 13 minutes selon le parcours en question.
Usagère	Le train 911 le vendredi soir s'arrêtant à Pauillac, ne peut-il pas être prolongé jusqu'à Lesparre.  Demande que le train 866 934 circulant l'été partant du Verdon à 18h48 et arrivant à Bordeaux à 20h46 soit maintenu en dehors de la période estivale.  Demande que le train 886 926 (Macau-Pessac) arrivant à 8h13 à Pessac, prévu à partir du 28 août parte plus en amont que Macau.	La Région répond favorablement à cette demande.  La Région s'engage à étudier cette demande.  La SNCF étudie la possibilité de faire partir un train en UM du nord Médoc permettant de desservir Bordeaux et Pessac entre 8h et 8h30. Les contraintes techniques sont toutefois importantes.
Usager	Demande que soit précisé s'il est possible de doubler la voie sur la ligne.	Il est impossible de financer un doublement la voie compte tenu du contexte général financier où la priorité est axée sur le maintien et l'amélioration à cout constant du réseau.
Stéphane LE BOT Elu de Cuzac-Fort-Médoc	Regrette que la mise en service du Macau-Pessac ait été prioritaire sur les travaux de renouvellement de la caténaire.	Les études concernant la caténaire sont en cours et seront livrées en 2018.

	Demande que soit précisé si un arrêt à la Gare de Talence-Médoquine est possible dans le cadre de la navette Macau-Pessac.	SNCF Réseau répond que l'instauration d'arrêts à la Médoquine impacterait la de capacité de la ligne ce qui limiterait la possibilité de faire passer tous les trains sur la ligne Bordeaux Irun.
--	--	---

## **Conclusion**

Monsieur Jacky EMON remercie l'ensemble des participants venu assister à ce comité de ligne et annonce que le compte-rendu ainsi que les présentations de la Région, de SNCF Mobilités et SNCF Réseau seront disponibles sur le site de la Région.

Il invite également toutes les personnes souhaitant apporter leurs contributions écrites à le faire via le site de la Région.

\*\*\*\*\*

## **Contacts auprès de la région Nouvelle-Aquitaine:**

Direction des transports ferroviaires de voyageurs

Site de Bordeaux

Madame Sophie BELLGARDE, Responsable Bassin de Mobilité Nord aquitain  
transports-ferroviaires@nouvelle-aquitaine.fr;

Tel : 05 57 57 80 62